

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 14 mars 2011

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<i>Appel</i> nominal	(p. 6)
<i>Adoption</i> des procès-verbaux des Bureaux des 17 janvier et 7 février 2011	(p. 6)
<i>Présidence</i> de monsieur le Vice-Président Jacky Darne	(p. 8)
<i>Présidence</i> de monsieur le Vice-Président Michel Reppelin	(p. 12)
<b>N° B-2011-2116</b> Bron - Classement d'office dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Marcel Bramet, dans son tronçon situé entre les rues Hélène Boucher et Guillermin -	(p. 6)
<b>N° B-2011-2117</b> Mions - Déclassement et cession de 3 parties du domaine public communautaire situées impasse du Pavé et rue Jean Jacques Rousseau -	(p. 6)
<b>N° B-2011-2118</b> Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située 8, rue du Champ de l'Orme -	(p. 6)
<b>N° B-2011-2119</b> Saint Priest - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées boulevard Edouard Herriot -	(p. 6)
<b>N° B-2011-2120</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation - 55, allée des Ecureuils et appartenant à Mme Wieder Mireille -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2121</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 720, route de la Nation et appartenant aux conjoints Vermoet - Lucchini -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2122</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 494, route de la Nation et appartenant à M. Franck Basseville -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2123</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 580, route de la Nation et appartenant à Mme Agnès Guérin et M. Frédéric Lefebvre -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2124</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle située 679, route de la Nation et appartenant aux époux Berkes - Abrogation de la décision n° B-2010-1987 du Bureau du 13 décembre 2010 -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2125</b> Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 761, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Vernoux -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2126</b> Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 11, 20 et 27 de la copropriété située au 58, quai Paul Sédallian et appartenant à monsieur et madame Lavorel -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2127</b> Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 4, 8, 14 et 15 de la copropriété située 58, quai Paul Sédallian et appartenant aux conjoints Reynaud -	(p. 8)

<b>N° B-2011-2128</b>	<i>Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 1, 10, 21, 22 et 26 de la copropriété située 58, quai Paul Sédallian et appartenant à M. et Mme Patrick et Françoise Pollet -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2129</b>	<i>Solaize - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Gilbert Descrottes et appartenant aux consorts Cochet - Barbier -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2130</b>	<i>Solaize - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Gilbert Descrottes et appartenant aux consorts Bruck-Yaglian -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2131</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 41, rue Saint Antoine et 300, cours Lafayette et appartenant à la Société Lyonnaise pour la Construction (SLC) Pitance -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2132</b>	<i>Rillieux la Pape - Lotissement de Sermenaz - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées route du Mas Rillier et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2133</b>	<i>Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue des Martyrs de la Résistance et appartenant à la copropriété du Centre commercial Pyramide -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2134</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Henri Luizet et appartenant à la copropriété du Bandonnier -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2135</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à l'association syndicale des propriétaires Vaulx la Grande Ile -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2136</b>	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Mésanges et appartenant à l'association syndicale Les Glycines -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2137</b>	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire, d'une parcelle de terrain nu située impasse Jacques Prévert et appartenant à la commune de Corbas -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2138</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située 100, rue Léon Blum et appartenant à la SNC Marignan Résidences -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2139</b>	<i>Dardilly - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Pelosset et appartenant à M. Claude Vincent -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2140</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles AR 62 et AR 91, situées rue Servient et boulevard Vivier Merle et appartenant à la SERL -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2141</b>	<i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées l'une, 8 bis, rue Jean Claude Martin, l'autre 25, rue Centrale et appartenant à la société Promelia -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2142</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 45, avenue du 8 mai 1945 et appartenant à la société Icade Promotion Logement -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2143</b>	<i>Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, montée des Roches et appartenant à la société Habitations Modernes et Familiales en Rhône-Alpes (HMF) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2144</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 132 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant à Mmes Victoria Billard et Maryline Masoëro -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2145</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 126 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant aux consorts Chevron -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2146</b>	<i>Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 23, rue des Capucins et appartenant à la Fondation de l'Ordre de Malte -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2147</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées Petite rue de la Rize et appartenant à la Société civile immobilière B 2 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2148</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un tènement immobilier situé 12, rue Léon Chomel et appartenant aux consorts Janoviez-Ermoglio -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2149</b>	<i>Lyon 1er - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 14, rue des Pierres Plantées et appartenant à Mme Géraldine Quenette -</i>	(p. 9)

<b>N° B-2011-2150</b>	<i>Pierre Bénite - Acquisition de 3 volumes correspondant à des ouvrages réalisés sur des parcelles situées chemin du Barrage - Yvours Sud et appartenant à Réseau Ferré de France - Abrogation de la décision n° B-2010-1999 du Bureau du 13 décembre 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2151</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 324 et 877 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Kercara -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2152</b>	<i>Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 21, rue Romarin et appartenant à la SCI Bramido -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2153</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 455 et 605 dépendant du bâtiment B, escalier 8 de la copropriété Terraillon, située 2, bis rue Hélène Boucher et appartenant à M. Abdelkader Latrache -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2154</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11-13, rue Rebatel et appartenant à la SCI UTEI Rebatel - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1838 du 11 octobre 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2155</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 91, 93 et 95 formant la partie sud du bâtiment A situé 58 et 60, rue de Verdun et appartenant à M. Stéphane Verdontot -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2156</b>	<i>Saint Germain au Mont d'Or - STEP - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue du 2° Spahis, angle avenue Louis Armand, et appartenant à l'établissement Réseau Ferré de France (RFF) - Institution d'une servitude de passage en tréfonds de tirants d'ancrage -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2157</b>	<i>Lyon 3° - Revente, à l'OPH du Rhône, de 7 lots dans un immeuble en copropriété situé 41, rue Etienne Richerand -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2158</b>	<i>Lyon 9° - Revente, à Alliade habitat, de l'immeuble situé 49, rue Marietton -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2159</b>	<i>Lyon 3° - Cession à l'OPH Grand Lyon Habitat d'un terrain situé 84, avenue Lacassagne -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2160</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Cession, à la SERL, d'un tènement immobilier d'une superficie de 736 mètres carrés cadastré sous le numéro 541 de la section AS et situé 47, avenue de la République -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2161</b>	<i>Limonest - ZAC des Bruyères - Cession à la SERL des parcelles 36, 37, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 72, 73, 311, 367, 368, 534, 546, 736, 824, 852, 853, 857, 860, 862, 863, 864 et 865 de la section cadastrale I et des parcelles 315, 317, 318, 516, 831, 838 et 839 de la section cadastrale H, ainsi qu'une partie des parcelles 827 et 856 de la section cadastrale I, situées lieu-dit les Bruyères -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2162</b>	<i>Vaulx en Velin - Rupture d'un bail à construction et cession, à la SCI Jacquard, d'un terrain situé 10-12, avenue Roger Salengro, angle rue Jacquard -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2163</b>	<i>Bron - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit de la société ERDF sur un terrain communautaire situé avenue Pierre Mendès France - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2164</b>	<i>Ecully - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une canalisation d'eau potable au profit des époux André et Madeleine Laurent ainsi que de Mme Christiane Beal-Savoï, sur un terrain communautaire situé chemin des Cuers et cadastré AA 60 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2165</b>	<i>Bron - Cession à GRT Gaz de 2 parcelles de terrain communautaire situées rue Albert Camus - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine de gaz -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2166</b>	<i>Solaize - Autorisation donnée à la commune de Solaize, de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Chantabeau et cadastré sous le numéro 104 de la section AS ainsi que sur une parcelle publique de 62 mètres carrés en cours de numérotation -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2167</b>	<i>Lyon 3° - Saint Priest - Mions - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2168</b>	<i>Lyon 7° - Prolongation de la durée du bail de sous location de la société Genoway -</i>	(p. 11)

<b>N° B-2011-2169</b>	<i>Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2170</b>	<i>Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société Aetech pour le projet de recherche et de développement Ireine - Convention d'application financière -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2171</b>	<i>Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société Insavalor (filiale de l'Institut national des sciences appliquées) pour le projet de recherche et de développement Ireine - Convention d'application financière -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2172</b>	<i>Attribution d'une subvention à l'association l'Entreprise Ecole, plateforme, mobilité, emploi-insertion - Approbation d'une convention -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2173</b>	<i>Résolution du marché de fourniture de loge au stade de Gerland - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société SportFive -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2174</b>	<i>Feyzin - Emissaire du plateau sud-est - Protocole d'accord transactionnel relatif au marché de maîtrise d'oeuvre de l'ouvrage de rejet au canal de fuite du Rhône -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2175</b>	<i>Lyon 8° - Boulevard des Etats-Unis - Ligne T4 - 1ère tranche - Convention d'occupation temporaire du domaine public de la Communauté urbaine par la ville de Lyon -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2176</b>	<i>Curis au Mont d'Or - Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Attribution d'une subvention au syndicat mixte des Monts d'Or - Approbation d'une convention -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2177</b>	<i>Lyon 9° - Construction d'un centre de viabilité hivernale et d'un dépôt de brigade d'intervention de nettoyage - Lot n° 3 : maçonnerie-gros oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2178</b>	<i>Vénissieux - Ilot du Cerisier - Aménagement des espaces extérieurs du secteur logement - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux réseaux secs -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2179</b>	<i>Autorisation de signer 12 avenants aux marchés à bons de commande de la direction de la voirie, suite à l'intégration de la commune de Lissieu -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2180</b>	<i>Vénissieux - Aménagement des espaces extérieurs du bâtiment Bioforce - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2181</b>	<i>Marché d'architectes conseils de secteur de la Communauté urbaine de Lyon - Missions de conseil en architecture, urbanisme et paysage - Lot n° 3 : nord-ouest - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2182</b>	<i>Lyon - Villeurbanne - Bron - Saint Priest - Mions - Décines Charpieu - Meyzieu - Vaulx en Velin - Feyzin - Solaize - Saint Fons - Vénissieux - Givors - Pierre Bénite - Oullins - Rillieux la Pape - Fontaines sur Saône - Animation des instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA) dans l'agglomération lyonnaise - Analyse de la demande et animation de chaque instance - Lancement de la procédure d'appel d'offres européen - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2183</b>	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure de marché négocié avec mise en concurrence - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2184</b>	<i>Fourniture d'objets promotionnels - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2185</b>	<i>Lyon 7° - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'une résidence de logements pour l'Institut des Etudes Avancées (IEA) de Lyon, situé allée de Fontenay - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2186</b>	<i>Lyon 2° - Maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2187</b>	<i>Lyon 2° - Installations de vidéo-protection au Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché de prestations de services à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2188</b>	<i>Lyon 8° - Vénissieux - Réaménagement de la rue Henri Barbusse - Marché n° 4 : plantations - Autorisation de signer un marché de travaux de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)

<b>N° B-2011-2189</b>	<i>Lyon 5° - Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 1 : murs de soutènement - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2190</b>	<i>Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2191</b>	<i>Lyon 6° - Aménagement de l'Espace Brotteaux - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2192</b>	<i>Lyon 2° - Exploitation de la capitainerie de la halte fluviale de Confluence et entretien et nettoyage de la place nautique - Autorisation de signer un marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2193</b>	<i>Marché subséquent de travaux de cloisons et peinture (petits travaux courants de maintenance et interventions pour travaux urgents) suite à l'accord-cadre travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons et peintures - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2194</b>	<i>Villeurbanne - Aménagement de la rue Louis Becker entre les rues Paul Verlaine et Michel Servet - Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2195</b>	<i>Fourniture d'équipements et d'outillages nécessaires à l'entretien des locaux - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2196</b>	<i>Fourniture et livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Autorisation de signer un marché de fourniture, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2197</b>	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine - Lots n° 12, 13 et 14 - Autorisation de signer les marchés conclus à la suite d'une procédure adaptée avec les entreprises Axima Seitha et Brunet -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2198</b>	<i>Lyon - Formation concernant l'accompagnement organisationnel et humain de la fonction RH - Autorisation de signer le marché de formation à la suite d'une procédure adaptée ouverte -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2199</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2200</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat, Sollar et Rhône Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France et de Dexia -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2201</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2202</b>	<i>Compte-rendu des tirages effectués sur les lignes pluriannuelles des OPH communautaires (OPH Grand Lyon Habitat et OPH Villeurbanne Est Habitat) au titre de l'année 2010 - Situation arrêtée au 31 décembre 2010 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2203</b>	<i>Prestations d'infogérance du système informatique de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 3 : infogérance du parc postes de travail et périphériques - Autorisation de signer l'avenant n° 3 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2204</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Bruno Charles pour une mission à Zagreb en Croatie -</i>	(p. 15)

---

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le lundi 14 mars 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau dûment convoqués le 7 mars 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRÉSIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

*(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Sangalli.

**Absents excusés** : MM. Bret (pouvoir à M. Collomb), Daclin (pouvoir à M. Sécheresse), Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à Mme Frih), MM. Arrue (pouvoir à Mme David M.), Passi, Desseigne, Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Claisse (pouvoir à Mme Besson).

**Absents non excusés** : MM. David G., Lebuhotel.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

---

### Adoption des procès-verbaux

#### des Bureaux des 17 janvier et 7 février 2011

**M. LE PRÉSIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 17 janvier et 7 février 2011.

Sur le procès-verbal du Bureau du 7 février 2011, une correction est à apporter en page 7, à l'issue de l'examen des dossiers n° B-2011-2069 à B-2011-2081, B-2011-2083 à B-2011-2093 et B-2011-2095. Dans le détail des votes, il y a lieu de lire : "M. Brachet n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote du dossier n° B-2011-2089 ; M. Da Passano (pouvoir à M. Barral) n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote du dossier n° B-2011-2083 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales)".

au lieu de :

"M. Brachet et M. Da Passano (pouvoir à M. Barral) n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote du dossier n° B-2011-2089 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales)".

Nous avons rectifié car, comme aujourd'hui, on va chercher aux Vice-Présidents des poux dans la tête sur le fait qu'ils ont voté des dossiers où ils n'auraient pas dû etc., on essaie de faire que les choses soient effectivement en ordre.

Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

*(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).*

**N° B-2011-2116** - Bron - Classement d'office dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Marcel Bramet, dans son tronçon situé entre les rues Hélène Boucher et Guillermin - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2117** - Mions - Déclassement et cession de 3 parties du domaine public communautaire situées impasse du Pavé et rue Jean Jacques Rousseau - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2118** - Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située 8, rue du Champ de l'Orme - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2119** - Saint Priest - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées boulevard Edouard Herriot - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2137** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire, d'une parcelle de terrain nu située impasse Jacques Prévert et appartenant à la commune de Corbas - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2179** - Autorisation de signer 12 avenants aux marchés à bons de commande de la direction de la voirie, suite à l'intégration de la commune de Lissieu - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2188** - Lyon 8° - Vénissieux - Réaménagement de la rue Henri Barbusse - Marché n° 4 : plantations - Autorisation de signer un marché de travaux de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2189** - Lyon 5° - Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 1 : murs de soutènement - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2194** - Villeurbanne - Aménagement de la rue Louis Becker entre les rues Paul Verlaine et Michel Servet - Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2196** - Fourniture et livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Autorisation de signer un marché de fourniture, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2116 à B-2011-2119, B-2011-2137, B-2011-2179, B-2011-2188, B-2011-2189, B-2011-2194 et B-2011-2196. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, plusieurs dossiers. Le premier dossier n° B-2011-2116 concerne la commune de Bron. La Communauté urbaine de Lyon a engagé la procédure de classement d'office dans le domaine public communautaire de la rue Marchel Bramet à Bron dans son tronçon situé entre les rues Hélène Boucher et Guillermin. Cette rue, dans son tronçon situé entre les rues Hélène Boucher et Guillermin, est actuellement une voie privée ouverte à la circulation générale comprise dans un ensemble d'habitations d'une longueur de 315 mètres et d'une largeur variant de 8 à 11,80 mètres. Le classement de cette voie dans le domaine

public de voirie communautaire répond aux objectifs d'intérêt général. Tout d'abord, cette voie permet la desserte du groupe scolaire Pierre Cot. De plus, elle est concernée par un emplacement réservé de voirie n° 7 au PLU qui sera réaménagé et, en vue du classement d'office de cette voirie dans le domaine public communautaire, une enquête publique de 31 jours a donc eu lieu du 15 novembre au 15 décembre. A l'issue de celle-ci, monsieur le commissaire-enquêteur s'est prononcé favorablement au classement d'office dans ses conclusions du 4 janvier 2011. Si certains riverains, propriétaires actuels de la voie, ont demandé des compensations financières ou d'autres compensations, il appartient donc à l'instance délibérante de la Communauté urbaine de se prononcer sur le classement d'office de ladite voie.

Le dossier suivant, n° B-2011-2117, concerne la commune de Mions. Dans le cadre de la commercialisation des îlots C2 et P3 de la ZAC du Centre à Mions, l'OPH du Rhône a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession de trois parties du domaine public communautaire situées entre l'impasse du Pavé et la rue Jean-Jacques Rousseau. Préalablement bien sûr à cette cession, il convient de déclasser au profit de l'OPH du Rhône ces trois emprises, à savoir une de 1 mètre carré située impasse du Pavé, une autre de 47 mètres carrés toujours située impasse du Pavé et enfin une dernière de 11 mètres carrés située rue Jean-Jacques Rousseau. L'ensemble des services a émis un avis favorable. L'enquête technique réalisée n'a pas fait apparaître la présence de réseaux. Donc aux termes du compromis, l'OPH du Rhône a accepté d'acquérir ces biens au prix de 9 700 €, libres de toute occupation ou location, conformément à l'avis de France domaine. En conséquence, en application du dispositif du mois de décembre, la vente n'entraîne pas le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée du fait que cette vente ne s'inscrit pas dans le cadre d'une activité économique.

Le dossier suivant, n° B-2011-2118, concerne la commune de Villeurbanne. Monsieur Olivier Lamoille et madame Isabelle Fiègue ont sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située au droit du 8, rue du Champ de l'Orme à Villeurbanne afin de réaliser un projet de construction. Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser au profit de ces personnes la surface d'environ 15 mètres carrés. L'ensemble des services a émis un avis favorable. Sachant que ce déclassement ne remet pas en cause la desserte et la circulation, il n'y aura pas d'enquête publique. Aux termes du compromis, monsieur Olivier Lamoille et madame Isabelle Fiègue ont accepté d'acquérir ce bien au prix de 3 000 € libre de toute occupation.

Le dossier suivant, n° B-2011-2119, concerne la commune de Saint Priest. En vue de la réalisation d'un programme immobilier, la société Noaho a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession de deux parties du domaine public communautaire situées boulevard Edouard Herriot à Saint Priest. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Pas de présence de réseaux sous les emprises. Ce déclassement ne remet pas en cause la desserte, il n'y aura pas d'enquête publique. Aux termes du compromis, la société Noaho a accepté d'acquérir ce bien au prix de 2 215 €.

Le dossier suivant, n° B-2011-2137, concerne la commune de Corbas. La commune de Corbas a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de la parcelle cadastrée BT74. La commune de Corbas s'est engagée à céder gratuitement à la Communauté urbaine de Lyon le terrain

constituant l'emprise du parking. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce classement. L'emprise de la voie à classer fait partie d'un projet de grosses réparations qui sera pris en charge par la direction de la voirie dans son programme de proximité. Ces travaux seront pris en charge intégralement par la Communauté urbaine de Lyon car les comptages de véhicules réalisés ont fait apparaître que cette voie supportait un trafic supérieur à 300 véhicules par jour. Du fait d'un trafic supérieur à 300 véhicules par jour, on le prend à 100 %. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y aura pas d'enquête publique.

Le dossier suivant, n° B-2011-2179, concerne l'autorisation de signer 12 avenants aux marchés à bons de commande de la direction de la voirie suite à l'intégration de la commune de Lissieu. Je ne vous lirai pas les 12 avenants, vous les avez dans le dossier. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ces avenants.

Le dossier, n° 2011-2188 - Lyon 8°-Vénissieux concerne le réaménagement de la rue Henri Barbusse. Cela concerne un marché de travaux de plantations pour la fourniture et la mise en place des plantations pour le réaménagement de la rue Henri Barbusse à Lyon 8°-Vénissieux. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 11 février, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Laquet/Nature pour un montant de 210 887 € TTC. Il est donc proposé au Président de signer ledit marché.

Le dossier suivant, n° B-2011-2189, concerne un marché de travaux de murs de soutènement pour l'aménagement de la rue des Noyers sur le tronçon ouest sur la commune de Lyon 5°, c'est-à-dire sur l'arrondissement. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 18 février a classé les offres et choisi le groupement d'entreprises Gantelet-Galaberthier/Perrier TP pour un montant de 577 105 € TTC. Il est donc proposé au Président de signer ce marché.

Le dossier suivant, n° B-2011-2194, concerne un marché de travaux de voirie pour l'aménagement de la rue Louis Becker entre les rues Paul Verlaine et Michel Servet à Villeurbanne. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission d'appel d'offres, en séance du 25 février, a classé les offres et choisi l'entreprise Screg pour un montant de 536 000 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Enfin, le dossier n° B-2011-2196 : une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée pour l'attribution du marché relatif à la fourniture et à la livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon. Le marché fait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée de un an reconductible trois fois. Ce marché comporte un engagement de commandes de 26 000 € minimum et 100 000 € maximum pour un an renouvelable pour 4 ans. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 25 février, a classé les offres et choisi celle de la société anonyme Air Liquide pour le marché à bons de commande d'une durée ferme de un an. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer ledit marché.

**M. LE PRESIDENT DARNE** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

*(Monsieur le Président Collomb quitte momentanément la salle).*

## Présidence de monsieur Jacky Darne

### 2° Vice-Président

**N° B-2011-2120** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation - 55, allée des Ecureuils et appartenant à Mme Wieder Mireille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2121** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 720, route de la Nation et appartenant aux conjoints Vermoet - Lucchini - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2122** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 494, route de la Nation et appartenant à M. Franck Basseville - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2123** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 580, route de la Nation et appartenant à Mme Agnès Guérin et M. Frédéric Lefebvre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2124** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle située 679, route de la Nation et appartenant aux conjoints Berkes - Abrogation de la décision n° B-2010-1987 du Bureau du 13 décembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2125** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 761, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Vernoux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2126** - Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 11, 20 et 27 de la copropriété située au 58, quai Paul Sédallian et appartenant à monsieur et madame Lavorel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2127** - Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 4, 8, 14 et 15 de la copropriété située 58, quai Paul Sédallian et appartenant aux conjoints Reynaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2128** - Lyon 9° - ZAC du quartier de l'Industrie - Acquisition des lots n° 1, 10, 21, 22 et 26 de la copropriété située 58, quai Paul Sédallian et appartenant à M. et Mme Patrick et

Françoise Pollet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2129** - Solaize - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Gilbert Descrottes et appartenant aux conjoints Cochet - Barbier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2130** - Solaize - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Gilbert Descrottes et appartenant aux conjoints Bruck-Yaglian - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2131** - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 41, rue Saint Antoine et 300, cours Lafayette et appartenant à la Société Lyonnaise pour la Construction (SLC) Pitance - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2132** - Rillieux la Pape - Lotissement de Sermenaz - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées route du Mas Rillier et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2133** - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue des Martyrs de la Résistance et appartenant à la copropriété du Centre commercial Pyramide - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2134** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Henri Luizet et appartenant à la copropriété du Bandonnier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2135** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à l'association syndicale des propriétaires Vaulx la Grande Ile - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2136** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Mésanges et appartenant à l'association syndicale Les Glycines - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2138** - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située 100, rue Léon Blum et appartenant à la SNC Marignan Résidences - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2139** - Dardilly - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Pelosset et appartenant à M. Claude Vincent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2140** - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles AR 62 et AR 91, situées rue Servient et boulevard Vivier Merle et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2141** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées l'une, 8 bis, rue Jean Claude Martin, l'autre 25, rue Centrale et appartenant à la société Promelia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2142** - Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 45, avenue du 8 mai 1945 et appartenant à la société Icade Promotion Logement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2143** - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, montée des Roches et appartenant à la société Habitations Modernes et Familiales en Rhône-Alpes (HMF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2144** - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 132 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant à Mmes Victoria Billard et Maryline Masoëro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

**N° B-2011-2145** - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 126 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102, rue Maurice Flandin et appartenant aux conjoints Chevron - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2146** - Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 23, rue des Capucins et appartenant à la Fondation de l'Ordre de Malte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2147** - Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées Petite rue de la Rize et appartenant à la Société civile immobilière B 2 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2148** - Villeurbanne - Acquisition d'un tènement immobilier situé 12, rue Léon Chomel et appartenant aux conjoints Janoviez-Ermoglio - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2149** - Lyon 1er - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 14, rue des Pierres Plantées et appartenant à Mme Géraldine Quenette - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2150** - Pierre Bénite - Acquisition de 3 volumes correspondant à des ouvrages réalisés sur des parcelles situées chemin du Barrage - Yvours Sud et appartenant à Réseau Ferré de France - Abrogation de la décision n° B-2010-1999 du Bureau du 13 décembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2151** - Bron - Acquisition des lots n° 324 et 877 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Kercara - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2152** - Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 21, rue Romarin et appartenant à la SCI Bramido - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2153** - Bron - Acquisition des lots n° 455 et 605 dépendant du bâtiment B, escalier 8 de la copropriété Terraillon, située 2, bis rue Hélène Boucher et appartenant à M. Abdelkader Latrache - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2154** - Lyon 3° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 11-13, rue Rebatel et appartenant à la SCI UTEI Rebatel - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1838 du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2155** - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 91, 93 et 95 formant la partie sud du bâtiment A situé 58 et 60, rue de Verdun et appartenant à M. Stéphane Verdontot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2156** - Saint Germain au Mont d'Or - STEP - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue du 2° Spahis, angle avenue Louis Armand, et appartenant à l'établissement Réseau Ferré de France (RFF) - Institution d'une servitude de passage en tréfonds de tirants d'ancrage - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2157** - Lyon 3° - Revente, à l'OPH du Rhône, de 7 lots dans un immeuble en copropriété situé 41, rue Etienne Richerand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2158** - Lyon 9° - Revente, à Alliade habitat, de l'immeuble situé 49, rue Marietton - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2159** - Lyon 3° - Cession à l'OPH Grand Lyon Habitat d'un terrain situé 84, avenue Lacassagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2160** - Tassin la Demi Lune - Cession, à la SERL, d'un tènement immobilier d'une superficie de 736 mètres carrés cadastré sous le numéro 541 de la section AS et situé 47, avenue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2161** - Limonest - ZAC des Bruyères - Cession à la SERL des parcelles 36, 37, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 72, 73, 311, 367, 368, 534, 546, 736, 824, 852,

853, 857, 860, 862, 863, 864 et 865 de la section cadastrale I et des parcelles 315, 317, 318, 516, 831, 838 et 839 de la section cadastrale H, ainsi qu'une partie des parcelles 827 et 856 de la section cadastrale I, situées lieu-dit les Bruyères - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2162** - Vaulx en Velin - Rupture d'un bail à construction et cession, à la SCI Jacquard, d'un terrain situé 10-12, avenue Roger Salengro, angle rue Jacquard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2163** - Bron - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit de la société ERDF sur un terrain communautaire situé avenue Pierre Mendès France - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2164** - Ecully - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une canalisation d'eau potable au profit des époux André et Madeleine Laurent ainsi que de Mme Christiane Beal-Savoie, sur un terrain communautaire situé chemin des Cuers et cadastré AA 60 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2165** - Bron - Cession à GRT Gaz de 2 parcelles de terrain communautaire situées rue Albert Camus - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine de gaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2169** - Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2173** - Résolution du marché de fourniture de loge au stade de Gerland - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société SportFive - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2120 à B-2011-2136, B-2011-2138 à B-2011-2165, B-2011-2169 et B-2011-2173. Je préciserai ceux qui ne votent pas après les exposés. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BARRAL**, rapporteur : Très bien monsieur le Président. Concernant les dossiers d'acquisition, les dossiers n° B-2011-2131, B-2011-2132, B-2011-2138, B-2011-2139, B-2011-2141, B-2011-2142 et B-2011-2143, respectivement à Lyon 3°, Rillieux la Pape, Villeurbanne, Dardilly, Craponne, Tassin la Demi Lune et Ecully : il s'agit de l'acquisition de diverses parcelles pour une surface de 63 911 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité et ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2134 à Feyzin : il s'agit pour la création d'une place de stationnement PMR, de l'acquisition d'un terrain de 31 mètres carrés à la copropriété du Bandonnier. Ce terrain sera acquis à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2136 à Corbas : dans le cadre de la voie nouvelle 24 à Corbas, il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 350 mètres carrés, acquisition également à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2149 à Lyon 1<sup>er</sup> concerne le tunnel de la Croix Rousse. Il s'agit de l'indemnisation d'un tréfonds pour un montant de 150 €.

Les dossiers n° B-2011-2120, B-2011-2121, B-2011-2122, B-2011-2123, B-2011-2124 et B-2011-2125. Dans le cadre de l'aménagement de la route de la Nation à Rochetaillée sur Saône, il s'agit de l'acquisition de diverses parcelles pour une surface de 306 mètres carrés et pour un montant de 22 295 €.

Les dossiers n° B-2011-2129 et B-2011-2130 : dans le cadre de la voie nouvelle 25 à Solaize, il s'agit de l'acquisition de 673 mètres carrés de terrain pour un montant de 38 850 €.

Les dossiers n° B-2011-2147 à Villeurbanne et B-2011-2154 à Lyon 3°. Il s'agit, dans le cadre d'aménagement de voirie de proximité, de l'acquisition de 2 terrains pour une surface de 473 mètres carrés et pour un montant de 30 189 €.

A Lyon 9°, dans le quartier de l'Industrie, les dossiers n° B-2011-2126, B-2011-2127 et B-2011-2128. Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'Industrie, il s'agit de 3 logements, 5 caves et 2 greniers, les parties communes s'y rattachant pour un montant de 433 000 €.

A Lyon 3°, les dossiers n° B-2011-2144 et B-2011-2145. Dans le cadre de l'aménagement de l'Esplanade du Dauphiné, il s'agit de l'acquisition de 2 logements, 2 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 234 000 €.

A Vénissieux, le dossier n° B-2011-2133, dans le cadre de l'aménagement du quartier des Minguettes : il s'agit de l'acquisition d'un terrain pour une surface de 1 215 mètres carrés, acquisition qui se fera à titre gratuit auprès de la copropriété Centre commercial Pyramide.

A Villeurbanne, le dossier n° B-2011-2148, dans le cadre de l'aménagement des Gratte-Ciel, il s'agit de l'acquisition d'une maison plus un atelier sur un terrain d'une surface de 868 mètres carrés pour un montant de 990 000 €.

A Lyon 3°, le dossier n° B-2011-2140, il s'agit d'acquies auprès de la SERL, dans le cadre de la liquidation de la ZAC Part-Dieu, diverses parcelles de terrain pour une surface de 2 415 mètres carrés, acquisitions qui se feront à titre gratuit.

A Bron, les dossiers n° B-2011-2151 et B-2011-2153 dans le cadre de l'ORU de Bron. Il s'agit de l'acquisition de 2 logements et de 2 caves et parties communes s'y rattachant pour un montant de 189 500 €.

A Vaulx en Velin, le dossier n° B-2011-2135, dans le cadre de l'aménagement du quartier du Pré de l'Herpe : il s'agit de l'acquisition d'un terrain d'une surface de 14 475 €, acquisition qui se fera à titre gratuit auprès de l'Association syndicale des propriétaires Vaulx la Grande Ile.

Le dossier n° B-2011-2155 à Villeurbanne, dans le cadre de l'aménagement du quartier Saint-Jean. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain pour un montant de 460 000 €.

Le dossier n° B-2011-2150 à Pierre Bénite. Il s'agit d'acquérir à RFF, dans le cadre de la modernisation de la station d'épuration de Pierre Bénite, 3 volumes pour 1 € symbolique.

Le dossier n° B-2011-2156 à Saint Germain au Mont d'Or : il s'agit également d'acquérir auprès de RFF, dans le cadre de l'extension de la station d'épuration de Saint Germain au Mont d'Or, un terrain d'une surface de 949 mètres carrés pour un montant de 9 080 €.

Le dossier n° B-2011-2146 à Lyon 1<sup>er</sup> : dans le cadre de la politique de l'habitat, il s'agit de l'acquisition d'un immeuble rue des Capucins pour un montant de 3 430 000 €. Cet immeuble permettra la réalisation de 21 logements PLUS, 7 PLAI et 2 commerces. Il sera mis à disposition d'Alliade Habitat par un bail emphytéotique qui fera l'objet d'une prochaine proposition au Bureau.

Le dossier n° B-2011-2152 à Lyon 1<sup>er</sup> : dans le cadre de la politique de l'habitat, il s'agit de l'acquisition d'un immeuble sur un terrain d'une surface de 147 mètres carrés, immeuble élevé à R + 6 pour un montant de 1 200 000 € qui sera mis à disposition de l'OPH Grand Lyon pour la réalisation de 9 PLUS, 3 PLAI et 2 commerces.

Dans le cadre de cessions foncières :

Le dossier n° B-2011-2165 à Bron : il s'agit de la cession d'un terrain de 372 mètres carrés pour la réalisation d'un poste de distribution rue Albert Camus et ce terrain sera cédé au prix de 11 160 €.

Le dossier n° B-2011-2159 à Lyon 3<sup>e</sup> : il s'agit de céder à l'OPH Grand Lyon Habitat, 83, rue Lacassagne, un terrain de 2 360 mètres carrés pour un montant de 933 990 €, prix qui sera ajusté en fonction de la SHON réellement construite. Il permettra la réalisation de 27 logements sociaux et la réalisation d'une bibliothèque de 1 100 mètres carrés.

Le dossier n° B-2011-2160 à Tassin la Demi Lune : il s'agit de la cession à la SERL dans le cadre de la ZAC du Centre du 47, avenue de la République d'une maison pour un montant de 507 000 €.

Le dossier n° B-2011-2161 à Limonest : il s'agit, dans le cadre de la ZAC des Bruyères à Limonest, de céder à la SERL, divers tènements fonciers pour une surface de 204 856 mètres carrés pour un montant de 5 268 190 €.

Le dossier n° B-2011-2162 à Vaulx en Velin : il s'agit de céder à la SCI Jacquard qui souhaite acquérir, avant la fin du bail à construction, un terrain d'une surface de 7 594 mètres carrés, terrain qui sera cédé au prix correspondant au loyer dû pour un montant de 275 000 €.

Le dossier n° B-2011-2157 à Lyon 3<sup>e</sup> : il s'agit de céder à l'OPH du Rhône, pour une opération mixte rue Richerand, locatif et accession, un immeuble pour un montant de 232 000 € suite à préemption.

Le dossier n° B-2011-2158 : il s'agit de céder à Alliade Habitat au 49, rue Marietton à Lyon 9<sup>e</sup>, un immeuble pour un montant de 1 840 000 € qui permettra la réalisation de 6 logements PLAI, 14 logements PLUS.

Ensuite divers dossiers, dont le dossier n° B-2011-2173 : il s'agit de la résolution du marché de fournitures de loges au stade de Gerland, protocole d'accord transactionnel entre le Grand Lyon

et la société SportFive. Suite à l'annulation du marché négocié avec la société SportFive par le Tribunal administratif de Lyon, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer un protocole d'accord transactionnel avec la société SportFive ayant elle-même accepté la résolution amiable de son marché. Ce protocole fixe les modalités suivantes : établissement par SportFive d'un avoir de 291 489 € TTC, remboursement par le Grand Lyon des dépenses pour 215 206 € TTC, indemnisation de SportFive par le Grand Lyon au titre du manque à gagner pour 63 780 € sans TVA et ensuite restitution au Grand Lyon par SportFive de la somme de 12 501 € TTC dans un délai de 15 jours suivant les signatures du protocole. Cette transaction entraîne renonciation à toute instance ou action de quelle que nature que ce soit au titre de l'exécution des prestations du marché résolu.

Ensuite, le dossier n° B-2011-2163 à Bron : il s'agit de l'institution d'une servitude au profit d'ERDF, avenue Pierre Mendes-France. Cette servitude se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2164 à Ecully : il s'agit d'instituer aussi une servitude d'eau pour une canalisation d'eau potable sur une propriété appartenant aux époux Laurent et Beal-Savoit, servitude qui se fera également à titre gratuit.

Enfin, le dernier dossier n° B-2011-2169 à Villeurbanne : dans le cadre de la ZAC des Gratte-Ciel nord, il s'agit de l'engagement de DUP pour l'aménagement de cette ZAC, engagement DUP qui porte sur un montant de 87 500 000 € dont 33 500 000 € de travaux et 54 M€ d'acquisition.

Voilà, j'en ai terminé avec ces dossiers monsieur le Président.

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### président

---

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part, ni au débat ni au vote du dossier n° B 2011-2146 et B-2011-2158 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales). MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part, ni au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2132, B-2011-2140, B-2011-2160 et B-2011-2161.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

---

**N° B-2011-2166** - Solaize - Autorisation donnée à la commune de Solaize, de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Chantabeau et cadastré sous le numéro 104 de la section AS ainsi que sur une parcelle publique de 62 mètres carrés en cours de numérotation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2167** - Lyon 3<sup>e</sup> - Saint Priest - Mions - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2168** - Lyon 7<sup>e</sup> - Prolongation de la durée du bail de sous location de la société Genoway - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2177** - Lyon 9<sup>e</sup> - Construction d'un centre de viabilité hivernale et d'un dépôt de brigade d'intervention de nettoyage -

Lot n° 3 : maçonnerie-gros oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2185** - Lyon 7° - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'une résidence de logements pour l'Institut des Etudes Avancées (IEA) de Lyon, situé allée de Fontenay - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2186** - Lyon 2° - Maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2187** - Lyon 2° - Installations de vidéo-protection au Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché de prestations de services à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2192** - Lyon 2° - Exploitation de la capitainerie de la halte fluviale de Confluence et entretien et nettoyage de la place nautique - Autorisation de signer un marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2193** - Marché subséquent de travaux de cloisons et peinture (petits travaux courants de maintenance et interventions pour travaux urgents) suite à l'accord-cadre travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons et peintures - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2197** - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine - Lots n° 12, 13 et 14 - Autorisation de signer les marchés conclus à la suite d'une procédure adaptée avec les entreprises Axima Seitha et Brunet - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2166 à B-2011-2168, B-2011-2177, B-2011-2185 à B-2011-2187, B-2011-2192, B-2011-2193 et B-2011-2197.

**M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2166 vise à autoriser la commune de Solaize à déposer une demande de permis de construire sur un tènement communautaire en vue de la création d'une halle sportive.

Le dossier n° B-2011-2167, vous autorise à déposer des demandes de permis de démolir portant sur des bâtiments situés avenue Lacassagne dans le 3° arrondissement, route de Grenoble à Saint Priest, route d'Heyrieux et chemin de Feyzin à Mions.

Le dossier n° B-2011-2168 concerne le principe de prolongation de la durée du bail de sous-location avec la société Genoway qui sera portée jusqu'au 31 mars 2018.

Le dossier n° B 2011-2177 concerne la construction du centre de viabilité hivernale. Il s'agit d'approuver un avenant conclu avec l'entreprise Fontanel pour cette construction

*(Monsieur le Président Collomb quite la salle).*

---

## Présidence de monsieur Michel Reppelin

### 3° Vice-Président

---

Le dossier n° B-2011-2185 attribue le marché de prestation de maîtrise d'oeuvre de bâtiments pour la construction d'une résidence de logements par l'IEA à Lyon. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché ainsi que le paiement d'une prime au concurrent suivant, le groupement Architectures Guyard et le groupement G. studio architectes qui n'ont pas été retenus.

Le dossier n° B-2011-2186, il s'agit de signer le marché à bons de commande pour la maintenance des circulations mécaniques du Centre d'échanges de Lyon Perrache. On est là dans le cadre du Grand emprunt relatif au plan de relance.

Ensuite le dossier n° B-2011-2187 concerne l'installation du dispositif de vidéo-protection au Centre d'échanges de Lyon-Perrache qu'il est prévu d'attribuer à l'entreprise Nextiraone pour un montant de 590 184,21 €.

Le dossier suivant n° B-2011-2192 nous invite à désigner l'exploitant pour la capitainerie de la halte fluviale de Confluence et son entretien et son nettoyage à l'entreprise ONET.

Le dossier n° B-2011-2193 concerne l'attribution d'un marché subséquent de travaux de cloisons et de peinture pour l'ensemble des bâtiments de la Communauté urbaine à l'entreprise Estrat Bonche.

Enfin, le dossier n° B-2011-2197 consiste à autoriser monsieur le Président à signer les marchés pour la restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine. Il s'agit des lots n° 12, 13 et 14.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

---

**N° B-2011-2170** - Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société Aetech pour le projet de recherche et de développement Ireine - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2011-2171** - Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société Insavalor (filiale de l'Institut national des sciences appliquées) pour le projet de recherche et de développement Ireine - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2011-2170 et B-2011-2171. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur** : Très rapidement, les projets de décisions n° B-2011-2170 et B-2011-2171 sont 2 dossiers de convention d'application financière relatifs à l'attribution de subventions que nous avons votés en conseil de Communauté sur des projets R&D de pôle de compétitivité.

J'en ai terminé.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

---

**N° B-2011-2172** - Attribution d'une subvention à l'association l'Entreprise Ecole, plateforme, mobilité, emploi-insertion - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Besson rapporte le dossier n° B-2011-2172. Madame Besson, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente BESSON, rapporteur** : Merci. Ce dossier a pour objet l'attribution d'une subvention de 10 980 € à l'association L'Entreprise Ecole dans le cadre de la mise en place de la plateforme mobilité ainsi que l'attribution d'une convention avec cette même association. Je tiens à rappeler que nous avons voté la mise en place de cette plateforme au conseil de Communauté du 15 février 2010 dans le cadre d'un appel à projet des quartiers vers l'emploi, une nouvelle mobilité et ce, afin de lever les freins que représente la mobilité pour aller vers l'emploi.

L'un des axes prévoyait une aide à l'acquisition de véhicules à tarifs sociaux. L'association est en effet basée à Saint Fons et développe notamment la mise à disposition pour des publics en insertion et je dis bien les publics jeunes. Il s'agit des publics jeunes qui utilisent ce genre de véhicules que sont les scooters afin de se rendre dans des zones peu ou pas accessibles par les transports en commun.

Les objectifs pour 2011 sont, je dis bien, en accord avec les territoires expérimentaux : tout d'abord, un élargissement du nombre de bénéficiaires à 30 utilisateurs, un élargissement également en accord avec les territoires expérimentaux des territoires, donc le Val de Saône et Caluire et Cuire, et enfin, dans un souci de développement durable, l'acquisition de scooters à assistance électrique. Donc avis favorable.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BESSON.

---

**N° B-2011-2174** - Feyzin - Emissaire du plateau sud-est - Protocole d'accord transactionnel relatif au marché de maîtrise d'oeuvre de l'ouvrage de rejet au canal de fuite du Rhône - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2183** - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs installés sur les stations d'épuration et de relèvement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure de marché négocié avec mise en concurrence - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2174 et B-2011-2183. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues. Le dossier n° B-2011-2174 concerne un protocole d'accord transactionnel à conclure avec le groupement d'entreprises SETEC/HYDRATEC/MO2A pour un montant de 29 097 € HT, pour le marché de maîtrise d'oeuvre de l'ouvrage de rejet du canal de fuites du Rhône.

Le dossier n° B-2011-2183 concerne une autorisation de lancer et de signer un marché relatif à une procédure négociée avec mise en concurrence pour l'attribution de fournitures de pièces détachées et maintenance pour surpresseurs installés dans les stations d'épuration et les stations de relèvement. Cela concerne 3 lots de 40 à 150 000 € pour les deux premiers et de 25 à 90 000 € pour le troisième.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° B-2011-2175** - Lyon 8° - Boulevard des Etats-Unis - Ligne T4 - 1ère tranche - Convention d'occupation temporaire du domaine public de la Communauté urbaine par la ville de Lyon - Direction des grands projets -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2011-2175. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Il s'agit d'une occupation temporaire du domaine public de la Communauté urbaine par la Ville de Lyon sur un périmètre qui est constitué des surlargeurs le long de la plateforme du tramway T4 sur le boulevard des Etats-Unis. Ce que l'on peut apprendre, c'est un nouveau sigle qui est le GLO (le gabarit libre d'obstacles). Il faut que tout cela soit cohérent.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

---

**N° B-2011-2176** - Curis au Mont d'Or - Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Attribution d'une subvention au syndicat mixte des Monts d'Or - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Assi rapporte le dossier n° B-2011-2176. Monsieur Assi, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ASSI, rapporteur** : Dans le cadre des PSADER, il s'agit de l'attribution d'une subvention d'un montant de 39 000 € au profit du Syndicat mixte des Monts d'Or dans le

cadre de la réalisation de travaux d'aménagement et de forage nécessaire à l'installation des maraîchers à Curis au Mont d'Or. Ces 39 000 € représentent la participation de la Communauté urbaine à hauteur de 60 % des travaux de forage qui s'élèvent eux à 65 000 €.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ASSI.

---

**N° B-2011-2178** - Vénissieux - Ilot du Cerisier - Aménagement des espaces extérieurs du secteur logement - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux réseaux secs - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2180** - Vénissieux - Aménagement des espaces extérieurs du bâtiment Bioforce - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2011-2178 et B-2011-2180. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

**M le Vice-Président CHARRIER, rapporteur** : Ces deux dossiers portent sur des avenants : le premier dossier, n° B-2011-2178 est relatif à l'îlot du Cerisier, l'aménagement des espaces extérieurs à Vénissieux. Il n'y a pas d'augmentation du marché mais une répartition entre les cotraitants.

Le deuxième dossier n° B-2011-2180, toujours un avenant qui concerne l'aménagement de bâtiments Bioforce à Vénissieux et l'avenant est de 9 557 €.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

---

**N° B-2011-2181** - Marché d'architectes conseils de secteur de la Communauté urbaine de Lyon - Missions de conseil en architecture, urbanisme et paysage - Lot n° 3 : nord-ouest - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Martine David rapporte le dossier n° B-2011-2181. Madame David, vous avez la parole.

**Mme la Vice-présidente DAVID, rapporteur** : Merci, ce projet de décision propose un avenant au marché public de prestations intellectuelles pour des missions de conseil en architecture, urbanisme et paysage. architectes conseils de secteur de la Communauté urbaine de Lyon. L'avenant vise l'intégration de la commune de Lissieu et son rattachement au lot n° 3 nord-ouest. Il est donc proposer d'approuver cet avenant au marché initial conclu avec madame Christine Rousselot, architecte DPLG. Je précise que les prestations concernant Lissieu seront intégrées sans augmentation des montants initiaux du marché, ceci étant au maximum de 239 200 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DAVID.

---

**N° B-2011-2182** - Lyon - Villeurbanne - Bron - Saint Priest - Mions - Décines Charpieu - Meyzieu - Vaulx en Velin - Feyzin - Solaize - Saint Fons - Vénissieux - Givors - Pierre Bénite - Oullins - Rillieux la Pape - Fontaines sur Saône - Animation des instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA) dans l'agglomération lyonnaise - Analyse de la demande et animation de chaque instance - Lancement de la procédure d'appel d'offres européen - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte le dossier n° B-2011-2182. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le vice-président BRACHET, rapporteur** : Il s'agit d'une décision concernant le renouvellement de l'appel d'offres à propos des instances locales de l'habitat. Celle-ci existe dans 29 communes de l'agglomération et traite l'examen des statistiques sur la demande de logement, de logement social des familles en difficulté qui nous remontent par les communes et qui sont ensuite affectées essentiellement sur des contingents de logements réservés du Grand Lyon. Cela a concerné 1 800 familles ces dernières années.

C'est important car ce renouvellement se fait pour les 4 ans qui viennent et vous avez la répartition des lots géographiques qui sont prévus de manière préventive. Cette action intervient en amont de la saisine de la commission DALO et ainsi évite d'encombrer la commission DALO pour ensuite demander au Préfet de reloger les familles. D'autre part, elle réunit tous les partenaires dans les communes de façon à s'entendre sur les degrés de priorité.

Juste une petite allusion au passage, ce travail serait d'autant soulagé au niveau du Grand Lyon -et ce pourrait être un argument de campagne pour le Conseil général puisqu'il y a de prochaines élections- il serait grandement facilité si le Conseil général se dotait de ce dont il est légalement obligé, à savoir une commission de prévention des expulsions qui éviterait que celles-ci aient lieu. Par conséquent, cela nous éviterait d'avoir par la suite du travail à faire.

S'il y en a qui manquent d'idées pour cette campagne, ils peuvent demander à ce que soit mise en place cette commission de prévention des expulsions qui est obligatoire de par la loi. Il n'est pas trop tard pour le faire.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup, et pour les idées. Pas d'opposition ?

Adopté.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

---

**N° B-2011-2184** - Fourniture d'objets promotionnels - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

---

**M. LE PRESIDENT, rapporteur** : Je rapporte le dossier n° B-2011-2184. Il s'agit d'un marché d'objets publicitaires de

différentes variétés, légers ou plus importants suivant la taille des personnes ou des délégations qu'on peut rencontrer. Donc, vous avez la fourchette des prix sur vos dossiers, vous l'avez tous consultée.

Pas d'opposition ?

Adopté.

Rapporteur : M. le Vice-Président REPELIN.

**N° B-2011-2190** - Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2191** - Lyon 6° - Aménagement de l'Espace Brotteaux - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2011-2190 et B-2011-2191. Monsieur Buna, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BUNA, rapporteur** : Il s'agit d'autoriser la signature des marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la requalification de la place des Jacobins et de l'espace Brotteaux. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

**N° B-2011-2195** - Fourniture d'équipements et d'outillages nécessaires à l'entretien des locaux - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2011-2195.

**M. Vice-Président KIMELFELD, rapporteur** : Monsieur Thierry Philip étant absent, il m'a chargé de le présenter. Le dossier n° B-2011-2195 concerne l'autorisation de signer des marchés pour la fourniture d'équipements et d'outillage nécessaire à l'entretien des locaux.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

**N° B-2011-2198** - Lyon - Formation concernant l'accompagnement organisationnel et humain de la fonction RH - Autorisation de signer le marché de formation à la suite d'une procédure adaptée ouverte - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte le dossier n° B-2011-2198.

**M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur** : J'ai son dossier. Il s'agit d'autoriser également le Président à signer un marché avec la société Dynaction pour l'attribution du

marché relatif à la formation concernant l'accompagnement organisationnel et humain de la fonction ressources humaines.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

**N° B-2011-2199** - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2200** - Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat, Sollar et Rhône Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France et de Dexia - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2201** - Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2202** - Compte-rendu des tirages effectués sur les lignes pluriannuelles des OPH communautaires (OPH Grand Lyon Habitat et OPH Villeurbanne Est Habitat) au titre de l'année 2010 - Situation arrêtée au 31 décembre 2010 - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2203** - Prestations d'infogérance du système informatique de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 3 : infogérance du parc postes de travail et périphériques - Autorisation de signer l'avenant n° 3 - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2204** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Bruno Charles pour une mission à Zagreb en Croatie - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

**M. LE PRESIDENT** : madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2199 à B-2011-2204. Madame Frih, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur** : Si vous le permettez, je vais rapporter les dossiers de madame Pédrini en son absence, monsieur le Président.

Quatre dossiers. Le dossier n° 2011-2199, il s'agit de garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux prêteurs sur la Caisse des dépôts et consignations. Le dossier regroupe les opérations immobilières de 6 entreprises sociales pour l'habitat, à savoir Batigère Rhône-Alpes, Sollar, Immobilière Rhône-Alpes, Alliade Habitat, HMF Rhône-Alpes et SEMCODA. Pour ces organismes, les emprunts garantis à 80 % concernent 231 logements à construire, 87 logements en acquisition, 1 073 logements à réhabiliter et pour toutes ces opérations, le montant total garanti est de 29 743 620 €.

Le projet de décision n° B-2011-2200, toujours une garantie d'emprunt accordée à des organismes des logements sociaux, les prêteurs Dexia et Crédit foncier de France. Le dossier regroupe les opérations immobilières de 3 ESH, Alliade Habitat, Sollar, Rhône-Saône Habitat. Pour ces organismes, les

emprunts garantis à 85 % concernent 11 logements à construire, 19 logements en acquisition et montant total de ces opérations 2 398 822 €.

Le dossier n° B-2011-2201, toujours des garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat, prêteur Caisse des dépôts et consignations. Le dossier regroupe des opérations immobilières de réhabilitation en éco-prêt à taux fixe pour un montant à garantir de 9 425 650 €. 1 073 logements à réhabiliter sont concernés.

Enfin le dossier n° B-2011-2202 est le compte rendu des tirages sur les lignes pluriannuelles des OPH communautaires. Donc, le dossier fait le point sur les tirages réalisés en 2010 auprès de la Caisse des dépôts et consignations par les OPH communautaires. A ce titre, l'OPH Grand Lyon Habitat a effectué un tirage de 84 443 844 € et l'OPH Villeurbanne est Habitat 13 765 456 €.

Le dossier n° B-2011-2203. Il s'agit d'approuver l'avenant n° 3 au marché conclu avec la société APX pour les prestations d'infogérance du système informatique de la Communauté urbaine. Lot n° 3, infogérance du parc postes de travail et périphériques. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2011-2204 : il s'agit d'un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Bruno Charles pour une mission à Zagreb en Croatie afin de participer à l'assemblée annuelle d'Energies-cités qui se déroulera du 6 au 8 avril sur le thème « Soyons astucieux ensemble pour la ville qu'on aime ».

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. M. Brachet n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote des dossiers n° B-2011-2199, B-2011-2200 et B-2011-2201 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

*La séance est levée à 12 heures 15.*

---

---